



Communauté de Communes  
Loue Lison

## A l'attention de Mesdames & Messieurs Les Membres de la C.C.L.L.

Ornans, le 31/03/2026

*Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,*

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion d'installation du conseil communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison qui se tiendra le

**MARDI 14 AVRIL 2026**

**À 19h45**

*(Accueil à partir de 18h30)*

**Au Centre d'Animations et de Loisirs (CAL)**

**Rue de la Corvée à ORNANS**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Election du ou de la Président.e
- Détermination de la composition du Bureau (nombre de Vice-Président.e.s et éventuellement ouverture à d'autres membres)
- Election des Vice-Président.e.s
- Charte de l' élu local
- Approbation du procès-verbal du 03.03.2026

Comme le prévoit le règlement intérieur de la CCLL adopté par délibération n°114/20 du 17 décembre 2020, nous procéderons au vote électronique. La société Quizzbox nous accompagnera avec sa solution Votebox. Vous trouverez ci-joint un document de présentation de la solution ainsi que des explications sur les modalités de fonctionnement des boitiers de vote.

Par ailleurs, une photographe professionnelle sera présente afin de réaliser le trombinoscope de l'assemblée communautaire.

Au plaisir de vous rencontrer et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, *Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue*, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude GRENIER  
Président

P.S. : Compte tenu de la législation en vigueur, les collectivités territoriales représentant une population de plus de 3 500 habitants sont tenues de compléter l'ordre du jour des séances officielles par une note explicative sur les questions présentées.